Quelques réflexions après le mouvement de mai/juin 2003 en France.

Nous venons de connaître le plus grand mouvement social depuis 1995, près de deux millions de personnes ayant manifesté le 13 mai à l'apogée du mouvement. Pourtant ce mouvement a été incapable de mettre en échec le gouvernement sur la question des retraites. La force du mouvement de l'Education a cependant obligé le gouvernement à modifier le calendrier de décentralisation des personnels non-enseignants dans l'Education nationale et de réforme des Universités : c'est un coin, sans doute provisoire, enfoncé dans le processus de démantèlement du système éducatif, mais la régionalisation des personnels ouvriers reste programmée.

La force de ce mouvement a aussi été de porter des débats de fond, bien au-delà de la question des retraites : il a montré que des réponses alternatives existaient aux projets libéraux du gouvernement et du patronat (MEDEF), il a posé la question du « bien commun » (les retraites, les services publics, l'éducation...) et du partage des richesses... Il a permis de construire des liens interprofessionnels, à travers des comités de mobilisation locaux, des rencontres de salariés du public et du privé et au delà des populations ; ce mouvement a reçu un fort soutien de la population , qui est resté majoritaire jusqu'au bout. Il a permis de construire des cadres unitaires locaux, mais aussi d'associer des syndiqués et des non syndiqués.

Face à cela, le gouvernement a montré une attitude extrêmement intransigeante du début à la fin du conflit, maniant une intense politique de propagande sur son projet et une gestion répressive de la fin du conflit (conditions du retrait des jours de grève, répression des manifs, poursuites judiciaires et disciplinaires...).

Un des éléments importants pour mesurer ce qui sera possible dans l'avenir est d'analyser le contexte de cet échec. Le gouvernement a volontairement cherché l'épreuve de force pour infliger une défaite au mouvement social afin d'ouvrir la voie aux contre-réformes libérales, la référence étant Thatcher et la grève des mineurs de 1989. Or il existe une différence fondamentale entre les deux situations. La défaite des mineurs anglais s'est faite dans un état d'isolement total avec un gouvernement soutenu par la population. Loin d'être isolé, ce mouvement social a été au contraire massivement soutenu par l'opinion publique et la tentative d'opposer privé et public a globalement échoué. Les marges de manœuvres du gouvernement s'en trouvent sans doutes réduites d'autant, même si certains dans l'actuelle majorité peuvent penser que l'échec de ce mouvement social leur donne un rapport de forces suffisant pour faire passer les autres contre réformes (privatisations, sécurité sociale...). L'attitude du gouvernement sur le dossier des intermittents du spectacle (remise en cause du régime spécifique d'indemnisation des périodes de chômage) confirme cette tentation : passage en force, malgré une très forte mobilisation et un soutien de l'opinion, en s'appuyant sur la signature d'organisations minoritaires, CFDT en tête.

Pour autant, suite au mouvement de mai/juin, le gouvernement a modifié sa tactique pour le dossier de la protection sociale : il a choisi des attaques par petits morceaux plutôt qu'un nouvel affrontement global à quelques mois d'échéances électorales, même si son projet consiste bien à remettre en cause les fondements de notre système.

La stratégie de l'union syndicale G10-SOLIDAIRES et ses limites.

L'union syndicale G10-SOLIDAIRES s'est rapidement unifiée à la fois sur le contenu revendicatif de la bataille sur les retraites et sur la stratégie à mettre en œuvre. Nous avons clairement vu que cette question serait l'objet d'un affrontement majeur avec le gouvernement et qu'il fallait s'y préparer, la hauteur des enjeux nécessitant de se situer dans la perspective de construction d'une grève générale reconductible. Sur le plan revendicatif, nous avions vu que l'affrontement politique allait se faire sur la durée de cotisation, son augmentation étant le moyen utilisé par le gouvernement pour faire baisser le niveau des pensions.

Notre bilan est cependant très mitigé. Malgré une certaine hétérogénéité suivant les régions, notre présence au niveau local a été importante et nous avons, dans certaines villes, été intégrés aux intersyndicales. Par contre, nous n'avons pas pu intégrer le cadre unitaire national, la CGT s'y opposant, et les autres organisations syndicales (FSU, FO et UNSA) bien que se déclarant officiellement favorables à notre participation, n'ont pas pesé sur ce blocage de la CGT à notre égard.

Notre visibilité nationale a été faible, en particulier dans la presse nationale, dans la mesure où ce sont les prises de positions de cette intersyndicale à quatre, qui donnait le ton des appels nationaux.

Globalement, nous n'avons pas été capables de peser réellement sur le cours du mouvement alors que notre implantation est incomparablement plus importante qu'en 1995.

Nous n'avons pas pu mettre en œuvre notre orientation, construire une réelle grève reconductible, débloquer la position des autres organisations, même dans les secteurs où nous sommes fortement présents. Cela doit nous amener à réfléchir sur nos faiblesses. Exclus du champ syndical institutionnel, nous n'avons pas réussi par nos propres forces à en bousculer les orientations.

Comme les autres organisations syndicales, en dehors de quelques secteurs professionnels comme l'Education Nationale et la SNCF, nous n'avons pu faire autrement que de nous inscrire globalement dans les journées de temps fort décidées par la CGT, même si nous avons essayé d'articuler ces appels avec notre proposition de construire un mouvement de grève générale : nous avons proposé que ces temps forts puissent à la fois permettre un élargissement du mouvement et être un appui pour démarrer la grève reconductible dans les secteurs qui n'y étaient pas encore entrés.

La stratégie de la CGT.

L'orientation de la CGT consistait à accepter, de fait, une augmentation "raisonnable" de la durée de cotisation en échange du maintien du taux de remplacement (salaire/pension). Elle imaginait ainsi avoir un espace de négociation avec le gouvernement et pensait pouvoir verrouiller sur cette orientation la CFDT dans le cadre unitaire. Dans ce cadre, il fallait certes montrer sa force, mais pas préparer un affrontement avec le gouvernement qui aurait été préjudiciable à la tenue de négociations et à l'unité avec la CFDT. D'où la suite de journées -1er février, 3 avril, 25mai-programmées et annoncées longtemps à l'avance par la CGT, la journée du 13 mai lui étant plus ou moins imposée par les autres organisations syndicales devant la force du mouvement.

D'où aussi le refus persistant de s'engager dans la construction d'un processus de grève reconductible, d'autant plus que cela ne fait pas partie de ses traditions et que la peur d'être débordée est toujours présente à la CGT.

Cette stratégie s'est effondrée le 15 mai avec le lâchage de la CFDT et le refus persistant du gouvernement d'ouvrir la moindre négociation. Suite à cela, la CGT s'est retrouvée sans stratégie dès lors qu'elle ne souhaitait toujours pas se lancer dans une épreuve de force avec le gouvernement. Les "temps forts", 3 juin, 10 juin, 19 juin, de moins en moins suivis n'apparaissaient plus en mesure d'être des points d'appui pour construire un réel rapport de force avec le gouvernement. Aucune autre organisation syndicale n'a été en mesure de peser réellement pour proposer un autre tempo.

Le gouvernement a parfaitement gérer le calendrier de ce projet : prévoir un débat parlementaire en juin et juillet donnait bien la mesure de sa volonté de pouvoir passer ce projet, en jouant sur les difficultés prévisibles de mobilisation à partir du 15 juin ; il était clair que plus on s'approchait du débat parlementaire, plus encore lorsque celuici serait engagé, plus il serait difficile d'imposer un retrait de ce projet. La CGT, en reculant à chaque fois les échéances, a laissé la main au gouvernement sur la maîtrise du calendrier.

En fait, la CGT n'avait ni pris la mesure du plan gouvernemental, ni compris la nature de la direction confédérale de la CFDT. Le projet gouvernemental n'était pas un projet homéopathique, mais visait une baisse importante du niveau des pensions, ce que la CGT ne pouvait accepter contrairement à la CFDT. La CFDT a pour objectif d'être le point de passage obligé des réformes libérales qu'elle considère comme inévitables, voire souhaitables. Elle subordonne tout à cet objectif. A partir du moment où la CGT refusait de s'inscrire dans la logique du projet Fillon, la rupture avec la CFDT devenait inévitable.

A l'issue de ce mouvement, si la CGT peut apparaître pour le grand public, comme une organisation syndicale qui s'est battue jusqu'au bout contre le projet, il est clair que des interrogations se font jour chez les militant-es les plus engagés dans le mouvement, en particulier sur la stratégie d'action et sur le blocage dans certains secteurs. Du coté des personnels de l'éducation nationale, l'absence d'engagement de la confédération de la CGT pour renforcer la grève de l'éducation nationale va susciter des critiques.

Les autres organisations syndicales.

L'UNSA a participé de bout en bout au mouvement et n'a pas suivi la CFDT dans son soutien au plan gouvernemental. Deux facteurs peuvent expliquer cette attitude: une base essentiellement fonctionnaire (en particulier dans l'Education nationale) et le refus du gouvernement de lui accorder une représentativité interprofessionnelle.

Le positionnement national de FO, refus du projet du gouvernement et appel (tardif!) à la grève générale, s'est heurté à la réalité sociologique de cette organisation. Peu présente dans le secteur privé, n'ayant pas les équipes militantes pour porter son orientation, elle a, sauf exception locale, peu pesé dans le mouvement.

Les syndicats de l'Education dont la FSU qui est maioritaire ont appelé à la grève reconductible à partir du 6 mai dans leur secteur, mais le mouvement avait déjà gagné la moitié des académies et une bonne partie des militants grève а sporadiquement en novembre, puis s'est étendue en mars-avril). En juin, le SNES-FSU. majoritaire chez enseignants des lycées, a refusé de perturber le baccalauréat ... tout en appelant à la grève le jour des examens!

Mais les pratiques locales de la FSU ont été différenciées d'un département à l'autre, et aussi selon les syndicats de la FSU. A notre égard, les pratiques ont été diverses : dans certains endroits, favorisant clairement notre insertion dans les cadres unitaires, dans d'autres s'alignant endroits, quasi systématiquement sur les blocages de CGT. Cela renvoie à hétérogénéité des pratiques, sans doute normale dans une organisation de cette importance, mais aussi à une attitude nationale vis-à-vis de la CGT hésitant entre critique et accompagnement de sa stratégie.

La grève reconductible était-elle possible ?

La grève reconductible était souhaitable. Etait-elle possible ? Il est clair qu'une grève reconductible ne se décrète pas. Elle se construit et devient possible dans certaines conditions.

Deux écueils sont à éviter : avoir une attitude déclamatoire et croire que l'invocation répétitive de sa nécessité suffit à la faire naître ; attendre que tout le monde soit prêt pour un départ tous ensemble, ce qui évidemment n'arrive jamais. Il faut donc à la fois saisir le bon moment et s'appuyer sur les secteurs les plus mobilisés pour entraîner les autres.

Bilan du mouvement par SUD-Education (extraits).

Le mouvement de grève que nous venons de connaître au niveau de l'Education nationale est un moment qui a quelque chose d'historique, d'une part dans sa détermination, puisque dans certaines régions celui-ci a couvert plusieurs mois de l'année scolaire et les mois de mai et juin dans plusieurs milliers d'école, d'établissements et de services. Ce mouvement de grève aura aussi été exceptionnel dans la mesure où dans de nombreux départements, il aura été vraiment un mouvement intercatégoriel avec notamment l'engagement de nombreux personnels non enseignants (ouvriers, personnel de service) et précaires (les plus bas salaires de l'Education nationale) aux côtés des autres personnels dans la grève reconductible. Ce mouvement de grève aura été également exceptionnel dans ses formes d'organisations, car même si les formes de structuration unitaire ont pu être différentes d'un département à un autre, il semble qu'un sentiment a dominé durant deux mois dans l'Education nationale. Ce sentiment mis en pratique par des milliers de grévistes dans les Assemblées Générales est celui qui dit : « la grève appartient aux grévistes ».

De cette évidence, des dizaines de milliers de grévistes, dans l'unité, indépendamment d'un esprit de chapelle syndicale, ont tiré la force de multiplier les initiatives, y compris interprofessionnelles, pour le renforcement et l'extension de la grève. Malgré l'ostracisme maintenu par les directions syndicales traditionnelles au niveau national et dans certaines régions à leur égard, les militants de SUD-Education ont pleinement participé à ce mouvement et à son auto organisation.

Notre participation à la grève reconductible, aux manifestations, actions et réunions qui l'ont accompagnée nous conforte dans notre idée d'un syndicalisme de lutte capable d'affirmer que la régression sociale ne se négocie pas, et capable de se mettre au service de la construction de la lutte. Dans les autres secteurs publics (SNCF, Impôts, Poste, France Télécom, EDF, Hôpitaux, collectivités territoriales, équipement...) mais également dans des entreprises privées, des milliers de salariés, au-delà de leur appartenance syndicale, ont affirmé par leur participation à des grèves et à des tentatives de reconduction parfois sur plusieurs semaines, vouloir en découdre avec la politique libérale du gouvernement inspirée par le MEDEF et l'ensemble des officines du libéralisme mondialisé.

. . .

Nous avons tous conscience que ce mouvement a trouvé sa limite dans le fait que les directions syndicales traditionnelles au niveau national, et parfois au niveau local, n'ont pas été à la hauteur de l'enjeu. Dans l'éducation nationale, l'intersyndicale nationale (dont SUD Education a toujours été exclu) a de fait organisé la fin de la grève, au lendemain de la table ronde du 10 juin et à la veille des épreuves du bac, alors même que rien de significatif n'avait été obtenu. L'absence d'appel clair à la grève autour des examens (une grève ne peut avoir pour objectif que d'aboutir à un blocage, laisser planer une ambiguïté à ce sujet revient à ne pas soutenir et à ne pas organiser la grève), ainsi que l'absence de riposte et de discours clairs contre les scandaleuses pressions ministérielles à l'encontre des grévistes (mises en demeure, menaces...) a été dommageable à la poursuite du mouvement. Au niveau interprofessionnel, même si nous savons que la réalité de l'activité syndicale au sein des entreprises privées s'est largement dégradée face à la répression patronale et au cassage des statuts lors des vingt dernières années, nous restons persuadés qu'une véritable généralisation de la grève dans l'ensemble du secteur public aurait donné confiance aux équipes syndicales dans de nombreuses entreprises privées. Même si la grève générale ne se décrète pas, nous sommes bien persuadés qu'elle peut se construire, et les directions syndicales opposées aux projets du gouvernement n'ont pas, ensemble, donné ce signal, pas même au soir de l'énorme journée de grève interprofessionnelle du 13 mai, pas même au soir du 25 mai, jour où un million de manifestants ont convergé vers Paris.

. . .

Toutes les structures de lutte mises en place par les grévistes au cours de cette grève sont autant d'acquis de ce mouvement et la Fédération SUD-Education appelle tous les personnels à les maintenir en place et à multiplier les réunions intercatégorielles et interprofessionnelles dès la rentrée de septembre, afin d'envisager ensemble de reprendre le chemin de la lutte, car la régression sociale ne se négocie pas ...

Bilan du mouvement par SUD-Rail (extraits).

La grève générale ne se décrète pas ...

Mais refuser d'y appeler et de l'organiser c'est décider qu'elle n'aura pas lieu !

Le report de la grève à début juin nous avait été expliqué par le délai nécessaire pour donner un caractère interprofessionnel au mouvement

Or, en dehors de SOLIDAIRES (SUD) aucune organisation syndicale n'a appelé à une grève générale associant salarié(e)s du public et du privé, alors que des centaines de milliers de salarié(e)s participaient aux actions contre le plan Fillon, alors qu'une coordination interprofessionnelle se mettait en place, à la base.

La confédération FO s'y est dite favorable au moment où le mouvement commençait à faiblir et que donc elle ne risquait plus d'avoir lieu.

La CGT notamment s'y est toujours refusé. « La grève générale ne se décrète pas » est l'explication donnée. Certes, mais y appeler et l'organiser fait partie du rôle des organisations syndicales dans les périodes comme celle que nous vivons. Ne pas le faire, c'est décider qu'elle n'aura pas lieu.

Le secteur de l'Education est parti en grève reconductible massivement dès début mai, et même avant dans certaines régions. Beaucoup d'Assemblées Générales de l'Education ont immédiatement demandé aux organisations syndicales d'appeler au plus tôt à la grève interprofessionnelle reconductible.

Nous sommes nombreux à penser qu'il fallait profiter de la journée de mobilisation historique du 13 mai pour la déclencher. Cela aurait permis d'entraîner les sympathisant(e)s CFDT dans la lutte et aurait mis la confédération CFDT en difficulté pour donner son accord au gouvernement et aux patrons.

Plus qu'en décembre 1995, des salarié(e)s de nombreuses entreprises privées ont participé aux grèves et manifestations, ce qui permettait une généralisation de la grève, en tout cas de la tenter.

De nombreux établissements SNCF ainsi que les transports en commun (RATP, RTM, ...) ont d'ailleurs reconduit la grève le 14 et les jours suivants. Mais la confédération CGT et sa fédération des cheminots ont fait le choix de casser ce mouvement. Le mot d'ordre était d'attendre la manifestation parisienne du 25 mai.

Celle-ci fut un énorme succès ; le chiffre de « 700 000 manifestants » annoncé ... par les confédérations syndicales paraît sous estimé a bien des personnes présentes dans les rues de Paris ce jour-là.

Comme si les confédérations voulaient minimiser les chiffres pour justifier leur modération et leur volonté encore une fois de ne pas donner de prolongement direct à cette journée du 25.

Ainsi, à la SNCF même si SUD-rail, FO et CFDT voulaient se lancer dans la grève dès le 26 mai, l'appel unitaire ne pu se faire que pour le 3 juin.

Pendant ce temps les travailleurs(ses) de l'Education et d'autres secteurs isolés (des hôpitaux, des centres de tri, des impôts,...) restaient seul(e)s en lutte, avec pour certains plusieurs semaines de grève dans les pattes. I soler les établissements en grève pour les amener à reprendre le travail, c'était casser toute perspective de grève reconductible.

Le mouvement a connu une montée en puissance régulière depuis la journée du 1er février jusqu'au 13 mai. Dans cette phase, le mouvement prend conscience de sa force, du soutien de l'opinion publique et de l'intransigeance gouvernementale. Le mouvement enseignant montre par ailleurs que la grève reconductible est possible. Le succès formidable de la journée du 13 mai à laquelle ont participé des salariés du privé de nombreuses grandes entreprises est une éclatante démonstration de force. Suite à cette journée, des mouvements de grève reconductible éclatent dans les transports, commençant à paralyser le pays, et la question commence à se discuter ailleurs. La CGT casse net ce processus.

Il est évidemment impossible de savoir si, la CGT ayant laissé faire, nous aurions pu assister à une généralisation de la grève. Néanmoins, nous pouvons dire qu'un certain nombre de conditions étaient alors réunies : un mouvement en fort développement soutenu par l'opinion publique, un secteur, l'Education nationale, déjà en grève reconductible, une partie des salariés prêts à s'y engager. Il était donc possible de tenter un départ en reconductible, quitte à arrêter si cela ne marchait pas.

Un des arguments essentiels avancé par la CGT pour refuser un tel processus est que le privé n'était pas prêt. Cet argument est à prendre au sérieux car il sera probablement ressorti à une prochaine occasion. Il faut tout d'abord indiquer que "le privé" n'existe pas. Il y a des secteurs privés. Aujourd'hui la majorité des salariés se trouve dans des entreprises de moins de 50. Rien de commun entre leur situation et la capacité qu'ils ont à se mobiliser et celle des salariés des grandes entreprises. Le fait nouveau dans la situation a été, pour la première fois depuis longtemps, la participation de salariés de grandes entreprises à un mouvement général.

Il est vrai que la mise en œuvre, sans mobilisation syndicale à l'époque, des mesures Balladur de 1993 (augmentation du nombre d'années de cotisations pour la retraite dans le secteur privé) et leur concrétisation progressive pour les salariés du privé constituait un obstacle important de leur mobilisation, ou du moins, de leur soutien à cette mobilisation; mais le gouvernement par le contenu de son projet en a lui-même donné le sens : une réforme de fond, touchant à moyen terme tous les salariés et constituant une attaque sociale globale. Si le soutien de l'opinion est resté majoritaire c'est bien qu'il y a eu une compréhension large des salariés des différents secteurs que derrière le discours gouvernemental sur « une réforme au nom de l'équité », se tramait une attaque sociale de grande ampleur.

Finalement, la grève à la SNCF a bien démarré le 3 juin. Mais l'élan était déjà pour partie cassé chez certain(e)s collègues. Et lorsque les fédérations de cheminots appartenant aux confédérations ont appelé à suspendre la grève dès le 5 juin, elles brisaient tout espoir de grève interprofessionnelle reconductible.

Les confédérations n'ont rien fait pour étendre aux travailleurs du privé la grève reconductible. Ce sont les grévistes à la base qui ont pris l'initiative de se rencontrer entre différentes entreprises et de mener des actions interprofessionnelles pour renforcer la lutte (piquets de grève communs, blocage des voies et des dépôts de bus, distribution de tracts dans les zones industrielles...).

Malheureusement, nous n'avons pas réussi à maintenir le mouvement, une partie des collègues n'a pas voulu nous suivre dans la bataille, perturbé(e)s par l'absence de soutien des confédérations à la reconduction et à l'élargissement du mouvement.

Presque tout le monde s'accordait sur le fait que seule une grève interprofessionnelle reconductible permettrait de défendre les retraites. Au lieu de préparer les travailleurs(ses) à cela, CGT, FO, FSU et UNSA ont demandé des négociations que le gouvernement ne voulait pas. Ce gouvernement a été mis en place pour faire passer ces contreréformes. Lui demander de les « négocier » ce pourrait être de la naïveté, en l'occurrence c'est une volonté politique délibérée d'accepter les reculs sociaux contre la seule « exigence » de les accompagner socialement et de garder un rôle dans le fonctionnement du système ... en refusant surtout de remettre en cause celui-ci.

Etait-il possible, sur la base d'un mouvement de grève reconductible démarré dans le public, que les salariés des grandes entreprises entrent dans le mouvement ? Nous ne le saurons pas, mais ce n'était pas a priori impossible au vu de leur implication de plus en plus importante aux journées de mobilisation nationale. Par contre, dire qu'il fallait attendre que les salariés des petites entreprises soient prêts revenait de fait à refuser toute perspective de grève interprofessionnelle, y compris d'ailleurs d'une seule journée, puisqu'ils ont été le plus souvent absents de toutes les dates de mobilisation, hormis le 13 mai.

L'évolution du mouvement syndical.

La position de la direction confédérale CFDT a produit dans cette organisation un choc important qui semble plus profond qu'en 1995. Suite à cela, il semble que les opposants à la ligne confédérale soient décidés à quitter la CFDT. Si tel était le cas, des sorties importantes pourraient avoir lieu, certains lorgnant vers la CGT, d'autres vers l'Union syndicale G10-SOLIDAIRES ou la FSU.

Nous ne pouvons nous désintéresser de cette affaire en attendant simplement que ceux qui veulent rejoindre l'Union syndicale G10-SOLIDAIRES le fassent. Il faut que nous soyons en capacité de prendre des initiatives afin de peser sur l'ensemble du processus. Cela suppose que nous fassions des propositions et que nous ayons une attitude ouverte, sans sectarisme quels qu'aient pu être nos désaccords dans le passé. Nous devons avoir une attitude qui repose sur une double démarche : d'une part, dépasser les faiblesses qui nous sont propres et nous donner les moyens politiques et organisationnels de renforcer notre construction interprofessionnelle, en tant qu'Union syndicale-G10-SOLIDAIRES ; d'autre part, être offensifs pour montrer que nous avons la volonté politique de travailler sur les convergences constatées dans ce mouvement (ce qui n'exclue nullement des points de débats, voire des divergences).

Reconnaître des convergences ne veut nullement dire qu'il y a identité de point de vue, tout comme reconnaître des conceptions proches du syndicalisme ne signifie pas qu'elles sont similaires.

Il s'agit simplement de constater que pour peser davantage sur le champ syndical et son évolution, nous devons bien sûr avancer et montrer l'intérêt de notre propre projet syndical, mais faire en sorte que cette démarche syndicale contribue à modifier la réalité sociale.

Le Conseil National de l'union syndicale G10-SOLIDAIRES a confirmé cette démarche générale, en reconnaissant que celle-ci ne sera efficace que si elle est reprise à tous les niveaux, et en fonction des réalités professionnelles ou locales.

Il s'agit aussi de favoriser et de renforcer les cadres interprofessionnels locaux qui se sont construits dans ce mouvement afin qu'ils puissent jouer un rôle important dans la structuration des futurs mouvements sociaux.

Nous savons que nous aurons à faire face à des attaques très fortes du gouvernement dans les mois qui viennent. Les forces syndicales et sociales qui s'inscrivent dans le refus du libéralisme et du social-libéralisme doivent être capable de construire des convergences pour se mettre en situation de peser réellement sur le cours des choses.

Le syndicalisme international.

Une fois de plus, le syndicalisme incarné par la Confédération Européenne des Syndicats n'a été d'aucune utilité dans les luttes sociales. Alors que des attaques gouvernementales contre les systèmes de retraite se multipliaient en

Europe, alors que des millions de travailleurs(ses) luttaient contre ces attaques patronales, la C.E.S. n'a pas organisé la moindre initiative de soutien.

Cela renforce la nécessité d'amplifier les liens internationaux avec les syndicats qui ne se reconnaissent pas dans les orientations actuelles de la CES, les syndicats « de base », « alternatifs », toutes les forces syndicales qui refusent la logique du marché, la loi du libéralisme, tous les collectifs syndicaux qui pensent que « d'autres mondes sont possibles » et que le syndicalisme a un rôle prépondérant dans cette transformation sociale indispensable.

A travers de multiples initiatives (forums sociaux mondiaux et européens, campagnes anti-G8, réunions de travail européennes ...) un début de réseau est en train de se constituer. Là où il existe depuis plusieurs années (chemins de fer, Education), il permet de produire du matériel syndical international directement utilisable dans les syndicats de chaque pays mais aussi dans les entreprises ; dans les chemins de fer, ce travail syndical international a permis d'organiser une grève européenne le 18 mars dernier (CGT d'Espagne – OR.S.A., C.U.B., U.C.S. d'Italie – R.M.T. de Grande Bretagne – S.A.C. de Suède – SUD-rail de France), ou encore la publication d'un appel unitaire international sur les retraites fin mai (voir ci-joint).

Notre objectif n'est pas la constitution d'une nouvelle structure internationale. Mais, au delà du travail par secteur professionnel nécessaire et indispensable qu'il nous faut renforcer, la mise sur pied d'un réseau international devrait nous permettre un échange rapide et efficace d'informations. Cela nous permettrait de confronter nos revendications et de pouvoir élaborer des revendications communes notamment sur la protection sociale, les retraites, la santé, l'immigration, le droit du travail, la précarité, les droits des femmes, les services publics, l'éducation, la formation professionnelle, la recherche, la culture...Il s'agit aussi de voir quelles actions communes nous serions en capacité de mener et de coordonner des actions de solidarité à l'échelle européenne lorsqu'un secteur est attaqué.

Annick Coupé (Union syndicale G 10 – SOLIDAIRES)
Noëlle Ledeur (Fédération SUD-Education)
Christian Mahieux (Fédération SUD-rail)